



Héritier demande copie de ma CNI pour payer le partage(?)

Par marguerite51

Bonjour ;

Je viens d'une succession difficile avec un autre héritier très compliqué à gérer ;

Récemment il m'a demandé, en urgence, une copie de ma carte d'identité, pour, je cite "pour régler la TVA de mon bien immobilier, je dois créer une entreprise pour l'indivision et pour permettre le partage de la succession"

Est-ce vrai?

Cet héritier n'a cessé de faire des actions malveillantes depuis des années, il semblait enfin vouloir signer car il avait le fisc au train, mais quelle est cette histoire de carte d'identité ? et surtout, si c'est pour régler les droits de SON bien dans la succession, en quoi cela me regarde et en quoi je devrais envoyer une copie de ma CNI?

je n'ai pas envie de lui envoyer un papier qui lui donnera peut-être les moyens de s'en servir contre moi

je n'ai pas envi d'envoyer des papiers à quelqu'un qui me harcèle depuis un an et contre qui j'ai porté plainte pour harcèlement morale.

Bref, que dit la loi à ce sujet et sa demande est-elle normale ? ou bien est-ce un nouveau coup de folie ?

merci

Par Isadore

Bonjour,

Récemment il m'a demandé, en urgence, une copie de ma carte d'identité, pour, je cite "pour régler la TVA de mon bien immobilier, je dois créer une entreprise pour l'indivision et pour permettre le partage de la succession"

Euh non, on n'a pas besoin d'une société pour partager une succession, et on ne paye pas la TVA sur un bien dont on hérite. On paye la TVA sur les actes effectués par le notaire.

Clairement cette personne vous ballade. Vous pouvez parfaitement partager la succession et il n'aura qu'à créer son entreprise dans son coin s'il y tient. Vous n'avez absolument aucun intérêt à créer une entreprise avec cette personne, sauf à vouloir devenir son associée.

Surtout ne lui donnez aucun document d'identité. S'il faut communiquer des papiers, c'est au notaire.

Par marguerite51

Merci de confirmer mes craintes.

Cet héritier a des soucis pour payer ses frais de succession et il semble plus ou moins compter sur moi pour payer ou le couvrir ou que sais-je

nous sommes en indivision sur un bien immobilier mis en garantis et actuellement vendus mais en effet je ne comprend pas réellement ce que je viens faire dans l'équation.

instable comme il est dans tous les cas, je n'enverrais rien.

merci beaucoup.